

Collectif poitevin

d'ailleurs nos sommes **d'ici**

le 9 juin 2014

Objet : les conditions d'hébergement d'urgence sur Poitiers

Monsieur Alain Claeys Maire de Poitiers,

Le collectif DNSI entend vous alerter sur les conditions déplorables en matière d'hébergement d'urgence sur Poitiers. Nous avons interpellé ces dernières années, à plusieurs reprises la Croix-Rouge de la Vienne, l'opérateur principal du dispositif sur Poitiers et qui gère le 115.

Nous constatons, en effet, une dégradation inacceptable, en particulier depuis le désengagement de la Mairie de Poitiers et les fermetures en 2011 des CHRS Sylvain Drault et l'Etape gérés jusqu'alors par le CCAS de Poitiers.

Cette dégradation concerne particulièrement :

- Les refus croissants de demandes d'hébergement d'urgence pour manque de places et des pratiques inacceptables de tri des populations à la rue, via le 115.
- L'admission des hommes est limitée insidieusement par la Croix-Rouge à une nuit ou deux par semaine. Ces hommes en sont alors réduits « à tourner » dans des abris de fortune les autres nuits et dans l'insécurité.
- Des pratiques de la Croix-Rouge qui séparent des hommes et des femmes qui sont déjà en situation de détresse.
- La promiscuité et des conditions d'hébergement dans des locaux dégradés au centre d'hébergement, 15 rue de Montbernage à Poitiers, les personnes y subissent aussi l'absence de repas le soir, des conditions d'hygiène lamentables, l'impossibilité de s'y maintenir en journée.
- Les carences dans l'organisation de la continuité de l'hébergement d'urgence vers l'hébergement de plus longue durée et vers l'accès au statut de locataire.

Votre désengagement avec la fermeture des CHRS Sylvain Drault et l'Etape, ainsi que vos prises de positions par rapport aux squats ces dernières années suggèrent une certaine indifférence à l'encontre de l'exclusion des populations en situation de pauvreté.

Cela nous attriste d'autant plus qu'à une époque pas si lointaine, un certain nombre d'élus de votre majorité, dont Jean-François Robin, Jean-Luc Gaboreau, avaient œuvré pour une politique véritablement solidaire sur l'agglomération de Poitiers.

Si l'hébergement social relève sans doute d'abord des services de l'État, les municipalités se sont historiquement impliquées au côté des associations. À contrario de Poitiers, la majorité d'entre elles maintient leur engagement dans ce dispositif de lutte contre l'exclusion.

Nous considérons que votre responsabilité est engagée par rapport à la dégradation en matière d'hébergement d'urgence. C'est pourquoi nous demandons à vous rencontrer pour rechercher des solutions, pour un hébergement d'urgence qui respecte la dignité humaine des familles, femmes et hommes concernés.

Dans l'attente, veuillez recevoir Monsieur le Maire, l'assurance de nos sincères salutations.

Pour Le Collectif DNSI
Yvon Plaçais

Signataires : Cimade groupe local de Poitiers, Collectif contre les expulsions et pour le droit de vivre en France, DAL86, Hayer du Poitou, Solidaires 86, Ensemble, Europe Ecologie-Les Verts, Mouvement des Jeunes Communiste de France, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti de Gauche.

PS : nous interpellons conjointement à nouveau la Croix-Rouge de la Vienne, la DDSC de la Vienne responsable du PDAHI, le président du PDALD de la Vienne.